

20 jan 2017 -09:59

Ordre du jour du Conseil des ministres du 20 janvier 2017

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Procédures de passation des marchés publics dans les secteurs classiques
- Régie des bâtiments : marché de fourniture d'énergie pour le domaine royal de Laeken
- Circulaire relative au mécanisme de prudence budgétaire et de blocages de crédits pour 2017
- Modification du livre 1er du Code pénal
- Entrée en vigueur de la prolongation du stage d'attente pour indemnités d'incapacité de travail
- Régularisation des périodes d'études pour le calcul de la pension des fonctionnaires et des travailleurs salariés - Deuxième lecture
- Régularisation des périodes d'étude pour le calcul de la pension des indépendants
- Agréation de deux institutions pour l'exonération fiscale des prix attribués à des savants ou artistes
- Assainissement du sol des stations-service et des citernes à gazoil à des fins de chauffage
- Contributions belges aux opérations de l'ONU en 2017
- Participation belge à la mission d'entraînement des forces armées maliennes en 2017
- Défense : prolongation de la formation de spécialistes en Tunisie en 2017
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be